

PETITS COLLECTIFS



Paris, mars 2018

Petits collectifs, il est urgent d'agir

Depuis plus d'un an, l'organisation en petits collectifs est déployée sur Transilien.

De nombreuses difficultés sont rencontrées au quotidien par les personnels, générant mal-être et souffrance au travail. Lors de la CFHSCTⁱ Voyageurs du 30 janvier 2018, l'ensemble des organisations a interpellé les représentants de l'Entreprise sur ces dysfonctionnements et a exigé un REX dans les plus brefs délais.

La Direction a répondu positivement à cette demande unitaire, s'engageant sur un retour d'expérience partagé en juillet 2018.

Pour **l'UNSA-Ferroviaire**, l'urgence prime et il est indispensable de ne pas attendre pour aborder :

- ✓ Le non-respect du contrat STIF
- ✓ Le manque d'effectif
- ✓ la non-couverture des postes au CO
- ✓ l'absentéisme et les RPS
- ✓ la suppression de la réserve
- ✓ les EML utilisées en réserve déguisée,
- ✓ le calcul du nb d'agents de réserve à revoir
- ✓ Le traitement des congés et l'avenir des CPS
- ✓ La formation et l'accompagnement insuffisants des personnels

Ces sujets doivent évoluer pour que les agents puissent travailler sereinement.

C'est pour cela que **l'UNSA-Ferroviaire** a proposé à l'ensemble des Organisations Syndicales représentatives du Groupe Public Ferroviaire une DCI (Demande de Concertation Immédiate) nationale sur les problématiques de cette organisation.

Seule la fédération Sud-Rail a répondu positivement, les autres privilégiant les actions locales ou régionales.

Pour l'UNSA-Ferroviaire, une action nationale est incontournable et n'empêche en rien les actions locales et régionales. Les sujets comme la formation ou les effectifs sont des prérogatives de la Direction Transilien.

ⁱ Commission Fonctionnelle Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail



UNSA-Ferroviaire
56, rue du Faubourg Montmartre • 75009 PARIS
Tél : 01 53 21 81 80 • Fax : 01 45 26 46 65
E-mail : federation@unsa-ferroviaire.org

